

CARTE N° _____

1) Renseignements sur l'enfant scolarisé :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ CLASSE (sept.2020) : _____
Tél. portable (de l'enfant): _____

SEXE : FEMININ MASCULIN

Cocher le statut de votre enfant (obligatoire) :

Demi- pensionnaire

Externe

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ : _____

ARRÊT TUT DE MONTÉE : _____

(Arrêt le plus près de votre lieu domicile)

2) Renseignements sur le représentant légal :

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Téléphone fixe : _____ / et Portable : _____

Adresse mail : _____

3) Documents à joindre au dossier :

- Une **copie** d'un justificatif de domicile (factures EDF, Téléphone)
- 2 photos d'identité récentes** de l'enfant scolarisé.
- Ce document dûment rempli par vos soins avec **tampon de l'établissement scolaire.**

Signature du représentant légal :

**CACHET DE L'ETABLISSEMENT
SCOLAIRE : 2020/2021**

- Les dossiers sont à déposer à la boutique.
- Les cartes seront à **retirer à la boutique aux jours et horaires d'ouverture.**

LUNDI MERCREDI JEUDI VENDREDI : 09H à 12H ET 14H à 18H

MARDI : 09H30 à 12H ET 14H à 18H

SAMEDI : 09H à 12H

Pour les habitants de PESCHADOIRES :

Vous pouvez déposer le formulaire (avant le 15 juillet) et retirer la carte (dans le mois d'août) à la Mairie de la commune.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.



AUCUN ÉLÈVE NE SERA ADMIS DANS LES BUS SANS TITRE DE TRANSPORT VALABLE.

❖ CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE SCOLAIRE GRATUITE :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
UNIQUEMENT En	7h à 9h	7h à 9h	7h à 9h	7h à 9h	7h à 9h
période scolaire*	16h à 18h30	16h à 18h30	12h à 13h30	16h à 18h30	16h à 18h30

* sauf exception (classe au fonctionnement par alternance sous justificatif).

❖ ACCES AUX VEHICULES :

L'accès aux véhicules est exclusivement réservé aux personnes munies d'un titre de transport VALABLE. L'accès aux véhicules est **interdit** aux personnes dont le comportement incommoderait les autres passagers, aux personnes en état d'ivresses, à tout porteur d'armes sauf agents de la force publique.

Il est **interdit** de transporter des matières dangereuses.

Il est demandé au voyageur de préparer son titre de transport avant sa montée dans le bus.

Toute fraude commise peut être passible d'une amende (voir règlement intérieur dans les véhicules).

❖ POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SECURITE :

- Ne pas parler au conducteur pendant la marche du véhicule,
- Ne pas cracher et jeter des objets dans le véhicule ou sur la voie publique
- Ne pas détériorer ou souiller de quelque manière que ce soit le matériel
- Ne pas gêner le passage en entravant la montée ou la descente des autres passagers
- Ne pas faire usage d'appareils ou d'instruments sonores
- Ne pas quêter, vendre, ou distribuer des tracts
- Demander à descendre à un arrêt non prévu à cet effet
- Descendre avant l'immobilisation complète du véhicule.
- Interdiction de fumer ou de vapoter dans les véhicules.

Boutique TUT – 5 rue Conchette – 63300 THIERS TEL : 04.73.80.76.18

Mail: agence-tut@keolis.com

Site internet: www.bus-tut.com